

Mon don ISF 2017

Montant de mon don €

Chèque à libeller à l'ordre de FJF-Fondation FSJU

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Email.....

Mobile.....

Faites votre don ISF sur internet

sur l'espace sécurisé fsju.fondationjudaisme.org

Cerfa émis immédiatement



Ce que nous avons réalisé en 2016 grâce à votre don ISF :

En France

Grâce à votre soutien, la Fondation FSJU a contribué au financement de programmes associatifs sociaux qui luttent contre la précarité et l'exclusion, aident les personnes âgées isolées, permettent à des enfants de participer à des séjours organisés par les mouvements de jeunesse ou de déjeuner à la cantine scolaire.

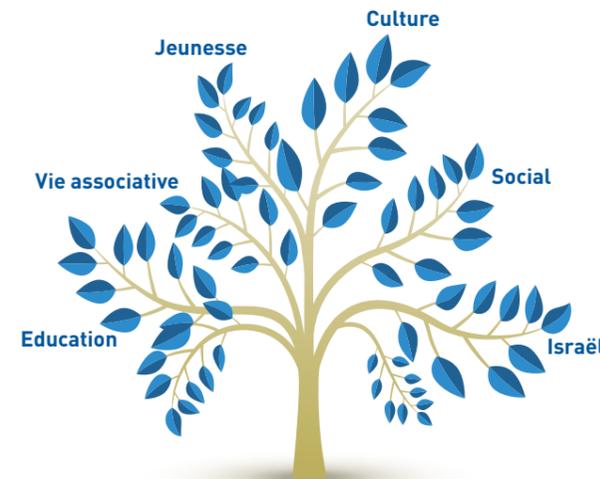
Les fonds collectés par la Fondation FSJU ont été en partie consacrés à des programmes culturels et associatifs. Vous avez notamment contribué à renforcer l'identité juive des jeunes pour former les leaders de demain. Vous avez également participé au rayonnement de la culture juive dans la Cité : Festival des Cultures Juives, Nuits thématiques, qui s'adressent à tous les publics, en partenariat avec les ministères, régions, départements et mairies.

En Israël

Vous avez aidé les personnes âgées seules. 32 % des Israéliens vivent sous le seuil de pauvreté. La précarité touche chaque année davantage de personnes âgées, confrontées à des difficultés pour payer leurs factures courantes ou leurs frais de santé. Vous avez soutenu un programme qui vient en aide aux plus démunis dans tout le pays (plus de 5000 personnes), accompagne nombre d'entre elles en leur apportant une aide alimentaire, des bons d'achat pour des médicaments et les aide à sortir de leur isolement.

Plus de 1.500 enfants et leurs familles ont bénéficié d'une prise en charge au sein de centres thérapeutiques qui fournissent soutien scolaire, repas, aide psychologique...

Vous avez soutenu des adolescents de toutes confessions de Tel Aviv grâce à un projet éducatif autour du théâtre et à son programme de réinsertion sociale. A Tel Aviv, des adolescents issus de quartiers défavorisés, en situation à risques, découvrent le théâtre et bénéficient d'une formation dans tous les domaines : jeu, écriture, éclairage, son, costumes, danse... accompagnés par les plus grands professeurs.



La Fondation FSJU, créée par le Fonds Social Juif Unifié et l'AUJF, a besoin de votre don ISF pour des programmes sociaux et éducatifs en France et en Israël.

Pour un conseil personnalisé et confidentiel

sur les questions relatives aux modalités de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, contactez la Fondation FSJU
Esther Fargeon 01 42 17 11 38 ou e.fargeon@aujf.org

Fondation FSJU

sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français

Avec votre don ISF soutenez la communauté juive de France et Israël

Fondation FSJU

sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français



Nos grands projets pour 2017



En France

De trop nombreuses familles, des jeunes, des personnes âgées, des survivants de la Shoah, des personnes en situation de handicap se trouvent aujourd'hui encore en situation de précarité.

Combattre la pauvreté. La Fondation FSJU soutient des programmes qui offrent un accompagnement social efficace en mettant en place des solutions pérennes. Dans l'urgence, des fonds spécifiques sont déployés pour permettre de débloquer des situations de crise : menaces d'expulsion, dettes courantes (gaz, électricité), frais médicaux...

Renforcer l'identité juive des jeunes, favoriser l'éducation et la culture. Pour la Fondation FSJU, la transmission de l'identité, le rayonnement de la culture juive, l'éducation et le renforcement de l'engagement des jeunes sont des missions prioritaires. Notamment, grâce au programme Noé pour la jeunesse, plusieurs initiatives sont mises en place : soutien aux mouvements de jeunesse, accompagnement de jeunes actifs dans le développement de projets innovants pour renforcer la communauté et la rendre attractive, journées d'engagement solidaire, séminaires, apprentissage de l'hébreu, bourses vacances...

En Israël

Israël est un Etat fort et moderne dont l'économie se porte bien. Mais, derrière la réussite, se cachent des réalités locales très difficiles et les Israéliens qui vivent dans la précarité sont trop nombreux.

La Fondation FSJU a choisi de soutenir des programmes qui apportent, sur le terrain, des solutions concrètes aux Israéliens qui en ont le plus besoin et en particulier aux enfants et aux adolescents en difficulté. Une action en direction des Français installés en Israël qui subissent parfois de plein fouet les problèmes liés à l'intégration est menée par le biais de nouveaux programmes.

Dès 2017, **aider les jeunes Olim de France** à s'intégrer grâce à la mise en place de suivis et conseils personnalisés autour de leur orientation.

Fournir une aide alimentaire aux plus démunis. Notre programme permet à 180 associations locales fédérées de délivrer des colis alimentaires à plus de 60 000 familles, grâce à 16 000 volontaires dans 105 localités.

Aider des enfants confrontés à la pauvreté, à l'abandon parental ou à des difficultés liées à l'immigration grâce à des cours de soutien et des activités d'éveil.

Comment ça marche ?

75 % d'abattement fiscal

L'objectif de la loi Tepa est d'encourager la générosité de tous.
Votre don à la Fondation FSJU est déductible de votre ISF 2017.

Cas réel : si vous êtes redevable dans le cadre de l'ISF d'un montant de 5 250 € et faites un don de 7 000 € à la Fondation FSJU, vous n'aurez plus à vous acquitter de l'impôt ISF et la Fondation FSJU disposera, grâce à votre générosité, de 7 000 €.

7 000 € équivaut à :

16 bourses permettant à des enfants de déjeuner à la cantine

36 bourses permettant à des jeunes de partir en vacances

15 allocations moyennes dans le cadre des fonds d'urgence

| Votre don ISF 2017 | Votre réduction d'impôt (75%) |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 500 € | 1 125 € |
| 5 000 € | 3 750 € |
| 10 000 € | 7 500 € |
| 30 000 € | 22 500 € |
| 66 666 € | 50 000 € |

Calendrier ISF 2017 :

Mi-mai 2017, au moment de la déclaration de l'Impôt sur le Revenu 2016
Pour les patrimoines d'une valeur nette supérieure à 1,3 million d'euros mais inférieure à 2,57 millions d'euros, la date de dépôt de la déclaration sur le revenu, sur support papier, est fixée au 17 mai 2017 et votre don à la Fondation FSJU doit être effectué avant cette date afin d'être pris en compte dans votre déclaration. Les dates de déclaration **sur internet** impot.gouv.fr varient selon votre département de résidence.

Mi-juin 2017

Pour les patrimoines dont la valeur nette est supérieure ou égale à 2,57 millions d'euros, la déclaration ISF doit être déposée avant le 15 juin 2017 et votre don à la Fondation FSJU doit être effectué avant cette date afin d'être pris en compte dans votre déclaration.

Votre don à la Fondation FSJU bénéficie d'une déductibilité de 75%, dans la limite de 50 000 €, sur le montant à régler au Trésor public.

Par votre don, vous accomplissez en même temps un geste de solidarité en direction des plus défavorisés, en France et en Israël.

Vous pouvez effectuer votre don en retournant ce coupon accompagné de votre chèque à :

Fondation FSJU • Esther Fargeon • 39, rue Broca 75005 Paris
01 42 17 11 38 • e.fargeon@aujf.org

AUJF Est • Laurent Gradwohl • 11, rue Schwendi 67000 Strasbourg
03 88 36 52 19 • l.gradwohl@aujf.org

AUJF Sud-Ouest • Laurent Taïeb • 2, place Riquet 31000 Toulouse
05 62 73 45 20 • l.taieb@aujf.org

AUJF Rhône-Alpes • Viviane Eskenazi • 113, boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
04 78 85 83 37 • v.eskenazi@fsju.org

AUJF Côte d'Azur • Laurent Taïeb • 2, place Wilson 06000 Nice
04 93 87 50 04 • l.taieb@aujf.org

AUJF Provence-Languedoc • Xavier Nataf • 4, impasse Dragon 13006 Marseille
04 91 37 03 21 • xavier.nataf@fsju.org

Cerfa sous 24 heures